

ASSEMBLÉE NATIONALE

6 juin 2019

LOI D'ORIENTATION DES MOBILITÉS - (N° 1974)

Commission	
Gouvernement	

Adopté

SOUS-AMENDEMENT

N ° 3559

présenté par
Mme Couillard

à l'amendement n° 2729 de M. Djebbari

ARTICLE 11

Compléter l'alinéa 3 par le mot :

« organise ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Sous-amendement rédactionnel.